

La famille de la RODDE

Pour établir une généalogie de la famille de la RODDE fiable, pour laquelle les informations sont éparpillées et parfois contradictoires, il a fallu consulter un ensemble de documents ci-après désignés :

- Le dictionnaire généalogique des Familles d'Auvergne par le comte Albert REMACLE.
- Les archives de la famille LANGLADE du Chayla, dont la plus grande partie a été acquise en 1991 par l'Etat en dation et déposées en aux Archives Départementales de la Haute Loire.
- divers nobiliaires.
- Les archives de l'Hôtel Dieu du Puy
- Les documents versés dans la série 2 E des Archives Départementales de la Haute Loire(ADLH).

Armes : d'Azur à une roue d'or, au chef d'argent chargé de trois chevrons de gueules posés en fasces. Support : deux lions. Devise : Audaces Fortuna Juvat.

Origine : famille d'origine chevaleresque tirant son nom du château de la Rodde (1[1]près de Saugues) en Gévaudan et fixée en Velay, sur les confins de l'Auvergne.

Pierre de la RODDE, chevalier est cité avec d'autres chevaliers dans une chartre de croisade de l'an 11912[2].
Guillaume et Guigon de la RODDE sont caution en 1210, d'un échange de terrains à Seneujols entre les seigneurs de Mirmande et les Templiers du Puy.

Pierre de la RODDE, chevalier, sgr de la Rodde fut témoin d'une sentence arbitrale rendue le jour de la St Philibert en 1231 marié à une femme dont on ignore le nom.
(**Pierre de La RODDE** est cité comme seigneur du lieu).

Bertrand de la RODDE, fils de Pierre, premier à s'établir en Velay, sans doute à la suite de son alliance avec l'héritière de la maison de Seneujols.

Bertrand du consentement de sa femme **Béraude**, il donna à cens le 28/11/1279 des terres dépendant de la seigneurie de Seneujols3[3]

Il loua des terres situées dans la justice de Seneujols, furent témoins : **Hugues de la RODDE** damoiseau, son fils et Guillaume de la RODDE, chevalier, se porta caution, Pierre de la RODDE, aussi chevalier (Ils auraient eu Hugues, qui suit, Raymond et Jourdain.

Hugues de la RODDE, damoiseau en 1279, rendit hommage à l'évêque du Puy, le 10/03/1308 pour son fief de Bonnefont. Le nom de son épouse est ignoré.

Il laissa entre autres enfants :

1) **Pierre** qui suit

2) **Jean**, chevalier, sgr de Seneujols décédé avant le 03/02/1343 qui pourrait être aussi **Hugues** (nobiliaire de Velay).

1)**Pierre de la RODDE**, damoiseau, sgr de Bonnefont et du Mas Avinenc, (près de Cayres) rendit hommage à l'évêque du Puy le 07/11/1310 pour Bonnefont et ses appartenances, hommage renouvelé le 03/03/1318, en présence de son père **Hugues**. Le nom de son épouse est ignoré.

2) **Hugues de la RODDE II**, damoiseau, sgr de Seneujols, le Mas Avinenc et Bonnefont. Il rendit hommage, le 25/04/1328, au sgr de Monlaur pour son fief de Seneujols et fit hommage à l'évêque du Puy pour les fiefs de Bonnefont et de ses dépendances les 25/03/1328 et 17/09/1343 ; il est également rappelé dans une reconnaissance féodale faite par son fils **Pons**. Son épouse pourrait être Marguerite de MOTET, fille de Pierre, sgr de St Christophe (nobiliaire du Velay) Il figure aussi dans l'armorial du Gévaudan, qui par ailleurs présente des lacunes (copie d'un document4[4] de 1354 en latin du 16^{ème} siècle : échange entre Hugues de la RODDE et Pierre de la RODDE son frère, époux de Béatrix, écuyer, habitant Seneujols)

Pons de la RODDE, damoiseau, sgr de Seneujols, Bonnefont et la Mas Avinenc, rend hommage au sgr de MONTLAUR pour Seneujols le 24/09/1370, le nom de son feu père est rappelé, il rend hommage à l'évêque du Puy, pour Bonnefont et ses autres terres; le 09/06/1383 il renouvela l'hommage pour Seneujols, Montbonnet, Lasbineire et Mirmande le 02/10/1415 x à **Béatrix de SAUNIER**, dite de Rochegude 5[5]

Il est qualifié de noble homme dans l'hommage rendu par son fils qui suit.

1[1] Armorial Général du Velay, p.396 et la suite.

2[2] AUBERT de la CHESNAY-DESBOIS.

3[3] AUBERTL de la CHESNAY DESBOIS.

4[4] 24/J/88 ADHL.

5[5] Nobiliaire du Velay.

Morel de la RODDE, damoiseau, sgr de Seneujols, Bonnefont, Montbonnet, Mirmande Lasbineire, Pigeire et Chirac, pour lesquels il rendit hommage au sgr de MONTLAUR le 16/07/1417, acte dans lequel est rappelé son père. Le nom de son épouse est ignoré.

Armand de la RODDE, damoiseau, sgr de Seneujols etc., il rendit hommage au sgr de Montlaur pour ses terres, le 14/04/1428, son père est rappelé dans cet acte. Marié à **Françoise de CAISSAC**.
Il eut entre autres : **Guillaume** qui suit et Béatrix mariée par c.m. du 30/01/1449 à Guignard de PRACOMTAL, sgr d'Ancone, dont elle eut 7 enfants.

Guillaume de la RODDE, chevalier, sgr de Seneujols etc., rendit hommage au nom de son père le 27/02/1461 de l'hommage rendu en 1417, pour Seneujols, Monbonnet et Mirmande ; le nom de son épouse est inconnu.

Godefroy de la RODDE, chevalier, sgr de Seneujols, Saussaguet, Auteyrac, donataire de son père et de son grand-père paternel, Armand de la Rodde acte du 18/02/1460. Il aurait épousé **Clauda de GORCE**, qui veuve fit une donation en 1485. .

Les renseignements donnés jusque là divergent parfois et ce n'est qu'à compter de Christophe de la RODDE que l'on peut établir une généalogie fiable grâce à des documents originaux.

Christophe de la RODDE, chevalier, sgr d'Auteyrac, Séneujols, Saussaguet etc. ; fut porte enseigne du ban et arrière ban de la noblesse du Velay x le 19/01/1514 à **Isabelle de PUITARD**, fille de **Pierre, écuyer, seigneur de St Privat**.

Il fut l'auteur de la filiation prouvée devant M. de BEZONS, il descendait de Hugues au VIIIème degré 6[6]. Il testa le 23/09/1554, ses enfants étaient :

-**Jean de la RODDE** qui suit

-Jeanne de la RODDE (dénommée aussi Isabelle) marié à **Jacques de la TOUR de St VIDAL**.

Notons qu'Anthoine de St VIDAL, chef des ligueurs fut tué en 1595, par Pierre de la RODDE, dit le cadet de Séneujols, sur le pont d'Etrouhas à Espaly, or Anthoine de St VIDAL était le parrain de Pierre de la RODDE, fils de Jean, frère de Christophe, une liaison est à établir.

Jean de la RODDE, chevalier, sgr de Seneujols, Saussaguet, Auteyrac, etc., décédé entre 1594 et 1605, x par c.m. du 21/01/1554 avec **Jehanne de SINZELLES7[7]**, fille de puissant seigneur **Messire Armand**, chevalier sgr d'Esplantas et Brangeyres en Gévaudan) et de **Marie LOUET de CALVISSON8[8]**, habitant à Brangeyres de Saugues.9[9]

6[6] Armorial du Languedoc)

7[7] 24/J/88, contrat de mariage de Jean de SENEUJOLS, dit de la RODDE, écuyer, seigneur du lieu et de Jehanne de SINZELLES.

Le 20/01/1544, pacte de mariage entre noble Jean de SENEUJOLS, dit de la RODDE, co-seigneur de Seneujols, d'une part et puissant seigneur Armand de SiNZELLES, chevalier et dame Marie LOUET dite de CALVISSON, seigneur et dame de Plantaz et Brangeyres(voir ci-après), le domaine de Brangeyres avait été acquis par Marie de LOUET de CALVISSON en 1537) et delle Jeanne de SINZELLES, leur fille, habitants au lieu de Brangeyres(paroisse de Saugues) étude du pacte : Jean de la RODDE et Jeanne, de la licence de ses père et mère ont promis de s'épouser sur les saints évangiles touchés. Les parents de Jeanne de SINZELLES ont donné comme dot à leur fille pour tous ses droits légitimes paternels et maternels la somme de 2.600 livres tournois, 1.000 livres seront payées à la prochaine fête St Claude puis à raison de 50 livres par an jusqu'à entier paiement, plus 400 livres pour l'achat de robes payables avant le mariage. Le seigneur de Seneujols donne à sa future épouse 400 livres pour l'achat de dorures, bagues et autres bijoux, avant la célébration du mariage ; en cas de restitution de la dot par la mort de son époux ou de son épouse, lui ou les siens rendront la dot ou ce qui sera pour lors perçu et les robes telles qu'elles seront trouvées ; si l'époux décède avant son épouse , celle-ci recevra annuellement une pension viagère de 250 livres, elle aura comme habitation deux chambres dans sa maison d'Auteyrac (paroisse de Cayres). L'acte est passé à Brangeyres. Présents : Messire Jean LOUET de CALVISSON, seigneur de St Alban(qui pourrait être le père de Marie) qualifié noble en 1536, Jean de CHAVAGNAC , écuyer, seigneur du lieu, Pierre et Gabriel de SINZELLES , écuyer, Jacques de St VIDAL écuyer (x Jeanne de la RODDE, sa tante) , Anthoine CHABANNES, écuyer de Salute ainsi que Antoine MONTET de Saugues, Pierre CHABANNES de Fraisse (paroisse de Chamalières), Claude VILLARD de Violettes et Claude VILLARD de Chacornac, paroisse de Cayres, notaires royaux.

8[8] Marie LOUET de CALVISSON est fille de Jean et d'une femme non dénommée.

Ascendance de Marie LOUET de CALVISSON :

1-Guillaume de NOGARET reçut le fief CALVISSON de PHILLIPPE LE BEL en récompense de ses services, il devint garde des sceaux, puis chancelier en 1304, mourut en 1313

1-1 Raymond I de NOGARET, seigneur de CALVISSON, Massillargues du Mas, de Tamerlet x Helix de CLERMONT LODÈVE (fille de Berenger GUILLEM, seigneur de CLERMONT LODÈVE et d'Helix, dame de

Un arrêt du 23/05/1617, du parlement de Toulouse, règle la succession de Jean de la RODDE¹⁰[10], Il avait été fait prisonnier pour dettes, à la conciergerie du Palais de Toulouse et avait demandé pour obtenir son élargissement, l'autorisation de vendre une partie de ses biens. Cependant il avait déjà donné à son fils Alexandre, la moitié de tous ses biens lors du mariage de celui-ci en 1581, Alexandre était décédé depuis au siège de Turin, les successions se trouvèrent embrouillées, d'autant que la plupart des autres enfants étaient mariés et que chacun vint faire valoir ses droits pour les dots ou legs inscrits dans leurs contrats de mariage respectifs.

Il y avait eu 8 enfants :1) Alexandre,2) Pierre, 3) Benjamin,4) Marie, 5) Anne,6) Blanche, 7) Isabeau,8) Christophe (posthume).

M^o MAZUDIER cite un François de SENEUJOLS, sgr du lieu de la Clauze, Massiac, le 22/10/1598, qui reste à placer.

1-Alexandre de la RODDE, chevalier, sgr de Seneujols et Auteyrac, mentionné comme fils aîné, dans une donation que lui fit sa mère le 25/11/1586¹¹[11]x par c.m. du 27/04/1581¹²[12] à **Marie de PALLADUC**, fille de feu Antoine et de delle Anne d'ALLEMANSE.

PROUSSAGUES et de St GERVAIS, vicomtesse de NEBOUZAN, elle vivait en 1352) le couple eut 6 enfants dont 1-1-6 Isabeau de NOGARET (x 01/06/1377 à Raymond d'UZES veuve en 1390), elle donna ses biens en 1415 à Raymond d'APCHIER, seigneur de St ALBAN(Raymond d'APCHIER était le 3^{ème} fils de GUERIN VII d'APCHIER, qui avait reçu la seigneurie de ST ALBAN, il était marié à Marie de BEAUFORT). Raymond de NOGARET, cousin germain de sa femme lui donna les terres de CALVISSON et MASSILARGUES ce qui fut confirmé par CHARLES V, le 16/04/1379. Raymond d'APCHIER et Bourguine de NARBONNE s'étaient mariés le 30/04/1377 (Bourguine de NARBONNE était fille d'Amaric, seigneur de PERIGNAN et de MALAGOS et d'Isabeau de CLERMONT LODÈVE ceux-ci avaient eu 3 enfants dont Raymond II d'APCHIER qui hérita de son père, mais étant sans postérité, ainsi que sa sœur, Marie d'APCHIER (x 07/04/1391 avec Arnaud Guillem, seigneur de Clermont LODÈVE), ce fut Blanche d'APCHIER leur sœur qui hérita et devint dame de CALVISSON, de St AIBAN et de MARSILLARGUES.

1-2-Louis LOUET (qui n'était pas de CALVISSON) x vers 1440 avec Marguerite de MURAT, (fille unique de RENAUD et de Blanche d'APCHIER, chambellan de Charles VI et sénéchal de Beaucaire. Il prit le titre de CALVISSON par Blanche d'APCHIER qui l'avait reçu de Raymond d'APCHIER.

1-2- 1 Guillaume LOUET de CALVISSON ° ca 1445, le nom de son épouse est ignoré. D'où

1-2-1-1 Antoine LOUET de CALVISSON x 06/03/1493 avec Gabrielle de la ROCHE AYMON, d'où 5 enfants dont 1-2-1-1-4 Jean LOUET de CALVISSON, qualifié de noble en 1536, le nom de son épouse est inconnu, d'où Marie LOUET de CALVISSON x Armand de SINZELLES vers 1530, d'où Jeanne de SINZELLES x Jean de la RODDE le 21/01/1544.

9[9].24/J/49 Armand de SINZELLES agrandit son domaine des Plantaz: il acquiert un pré au Plantaz, le

23/08/1544 de Vidal AVIT du lieu, l'acte établit sur la place publique en présence de Jean AUZERAND. .

Le domaine de Brangeyres avait été acquit le 10/05/1537 par son épouse, dame Marie LOUET de CALVISSON, de noble Jean AUZERAND, écuyer, natif de Saugues, seigneur du Chemin, pour 1.400 livres tournois, passé devant M^o Antoine MONTET et Guillaume SALVAT, notaire de St Alban. Acte sur parchemin

Plus tard, son gendre Alexandre de la RODDE acquit le 12/08/1597, un pré au Plantaz de Agnès MARTIN, veuve de Jean PLANTIN. Présents François de SINZELLES, prêtre prélat du Plantaz, devant M^oHugues MONTET, de Saugues.

10[10] 24/J/88. c.m. d'Alexandre de la RODDE et de Marie de PALLADUC (sur parchemin) : Alexandre de la RODDE assisté de son père, sieur de SENEUJOLS et Marie de PALLADUC, fille unique de feu noble Antoine de PALLADUC et delle Anne d'ALLEMANSE, sa mère et de religieuse personne (non dénommée) « secretain » du monastère de Thiers, son oncle.; la future épouse, se constitue en dot ses biens ; Jean de la RODDE donne à son fils la moitié de tous ses biens, il en garde l'usufruit. Si son fils venait à mourir sans enfants mâles, la donation passerait à ses autres fils par ordre de progéniture, si tous ses fils venaient à décéder sans héritiers mâles, la donation serait partagée entre ses filles. Il donne en outre 1.000 écus en une fois pour liquider les dettes de Marie de PALLADUC, de sa mère et de Claude PALLADUC, son frère ; il donne 100 écus en une fois pour l'achat de bagues, bijoux et dorure, qui lui seront conservés « tant à la vie qu'à la mort »et habillements, si son futur époux décédait. Le c.m. est fait à Allemanse(paroisse de Chamalières) où demeurent les dites demoiselles. Sont présents : nobles et vertueuses personnes Anthoine de la MARRY, sieur d'Obde, François de VERGEZAC, Charles de la CHASSANT ? (Nom illisible) sieur de Sereys, Gaspard de BRONNAC, François DAGUER capitaine d'Arties, Jehan DOREYROLLE, écuyer de Roche, capitaine du château d'Espallion. Un de St VIDAL a signé. Passé devant Claude VILLARD, notaire royal de Cayres et Jean VACHEROL.

Un arrêt du 23/05/1617 rappelle le c.m. mariage de + Alexandre de la RODDE de delle Marie de PALLADUC est du 27/04/1581. Jean de la RODDE, son père lui avait donné la ½ de tous ses biens, il survécut à Alexandre or Jean de la RODDE étant redevable de « notables » sommes envers Antoine de VERTOLAY, sieur d'Elbe, enfermé à la Conciergerie du Palais de Toulouse,il présenta une requête pour son élargissement ; il lui fut permis de vendre ses biens. Marie de PALLADUC, veuve d'Alexandre de la RODDE autorisa Christophe, son fils à vendre la ½ des biens qu'avaient donné Jean de la RODDE à feu Alexandre de la RODDE, son mari, déjà Jean de la RODDE avait été autorisé le 13/07/1604 à aliéner la ½ des biens donnés. L'acte fait le point sur les sommes qui devront être réparties entre chaque enfant d'Alexandre et de Marie PALADDUC ou de leurs ayant droits.

Marie de PALLADUC aurait acquit, de François de ROCHEBARON¹³[13], après son veuvage, la terre d'Esplantas, le 27/10/1628.

Alexandre de la RODDE fut tué au siège de Turin avant février 1602, car il eut un fils posthume Christophe^o 11/02/1602 baptisé au Puy, son parrain Christophe de la RODDE, sa marraine, delle Anne de LESTRANGE.

La mère d'Alexandre, Jeanne de SINZELLES étant « mémorative » de la donation qu'elle fit au mariage de son fils aîné, Alexandre, faite le 25/11/1586, confirme la donation faite au profit des enfants d'Alexandre¹⁴[14]

Jeanne de SINZELLES aurait fait aussi une donation en faveur de Benjamin de la RODDE, son fils.

Elle demanda d'être inhumée chez les sœurs de St Claire au Puy¹⁵[15].

Alexandre de la RODDE et Marie de PALLADUC **Le couple eut quatre enfants :**

1-1 Jeanne x Jacques de VERTOLAYE, sieur d'Arsac (Jeanne figure comme sœur dans le testament de son frère Christophe, elle est bien fille de Alexandre et non de Pierre de la RODDE comme parfois cela a été indiqué.

Jacques de VERTOLAYE avait une sœur Madeleine de VERTOLAYE qui était mariée avec Jean du PONT, ils étaient enfants d'Antoine de VERTOLAYE et de Blanche de GUILLAUMANCHE. Marguerite de VERTOLAYE était veuve d'Annet de PONTAUD, assassiné le 17/08/1623 par le fils du seigneur de BOUZOLS. Jacques de VERTOLAYE fut le tuteur d'Anne de PONTAUD après l'assassinat de son père.

Elle apporta seigneurie de Seneujols à son mari, à partir de son mariage ce sont les de VERTOLAYE qui habitèrent le château de Seneujols, ils ne sont plus à Seneujols au 17^{ème} siècle, le nouveau seigneur est Jacques GENESTET consul du PUY en 1682 son fils Claude Dominique GENESTET est qualifié de seigneur de Seneujols, marchand et bourgeois en 1678 ¹⁶[16] (famille anoblie en 1716).

1-2 -Anne x 02/10/1605, avec Antoine AMARGIER, écuyer, seigneur de Mondasse fils de Pierre AMARGIER, dit aussi seigneur de la RODDE, habitant Luchadour (Saugues) et de Jehanne de BERAUD. Pierre AMARGIER était le fils aîné d'Antoine AMARGIER, sgr de Beauregard et de la Rodde qui testa en 1580.¹⁷[17]

Anne eut une fille, **Marguerite** est dite de la RODDE et non Amargier, son père étant dit aussi seigneur de la Rodde !!, Marguerite épousa en 1635 ¹⁸[18] **Claude d'OUIDES**.

11[11] Insinuations Riom. reg. 73, folio 291-Albert de REMACLE, tome-3 p.68.

13[13] Tome III p.206 Albert de REMACLE.(acquisition du fief d'Esplantas)

14[14]. Garde des FAUCHERS.

15[15] Archives privées de M. Amédée de SUREEL, du Bouchet St Nicolas.

16[16] Au pied du Devès ; Seneujols Origine, histoire et patrimoine d'un terroir du Velay par Brigitte COURTOIS, Marie -COIN, Maurice PERRUSSEL, Louis ROCHER (Imprimerie de l'Eveil 1996).

17[17] 24 J 403 ADHL Anne de la RODDE dite aussi de SENEUJOLS, le 11/06/1608, veuve d'Antoine de la RODDE, sieur de Mondasse, comme administratrice de ses enfants « confesse » et au nom de son fils aîné Pierre de la RODDE (aussi AMARGIER) avoir vendu à M.M^o Antoine LANGLADE, sieur de la Valette un « carteron » de cens que son mari et son fils avaient l'habitude de percevoir, sur le lieu de la Rodde pour 12 livres tournois. L'acte est fait à Saugues. Ont signé entre autres, Marie de PALLADUC.

Dans « les châteaux de la Haute Loire par JOURDA de VAUX » il est indiqué que noble Antoine AMARGIER, sgr de Beauregard avait épousé en 1556 Françoise d'APCHIER, fille naturelle de François Martin d'APCHIER, sgr de Cereys et de Antoinette FABRESSE. Leur fils Pierre sgr de la Rodde servait en 1581 comme homme d'armes dans la compagnie du baron d'APCHIER.

Or les documents authentiques des Archives de la famille de Langlade 24 J j98 indiquent que c'est le fils d'Antoine, seigneur de Beauregard, Claude, qui est marié à Françoise d'APCHIER.

Les difficultés pour faire le point sur cette famille AMARGIER, de la RODDE, de BEAUREGARD nous incitent à indiquer en vrac ce qui a été trouvé la concernant.

Dans la série 24 J 403 nous trouvons le 01/09/1608 dans ce qui est appelé « le dénombrement » de terres et seigneuries de la RODDE à rendre à madame la duchesse de MERCOEUR par de delle Louise AMARGIER, dite de BEAUREGARD, femme de Pierre de la GARDE, sieur du BOSCHET et SENEGON (Seneujols). Le 19 octobre dernier (1607 ?) ; elle aurait fait hommage à Marguerite (ou Marie veuve Philippe de LUXEMBOURG qui était duc de MERCOEUR en Gévaudan), mère de Françoise de LORRAINE, sa fille, duchesse de MERCOEUR, pour tout ce qu'elle devait en tant que vassale. Jeanne de SINZELLES est citée comme dame de Brangeyres. Il est très difficile de saisir ce qui est dit dans cet acte. Il semble qu'après avoir rendu l'hommage, delle Louise AMARGIER (x en 1594 à Pierre de la GARDE, CHAMBONNAS) aura peu de sommes à verser dans les conditions (habituelles) à la duchesse. Elle aura le droit de vendre sur la place de Saugues, du blé et toutes sortes de grain sans payer aucun droit, mais elle reversera 9 livres, 5 ras d'avoine. Elle pourra percevoir sur « la leyde à sel » 9 deniers, les 8 autres deniers appartenant à la dite dame duchesse. Le château de la Rodde est décrit, il se composait d'une tour carrée de 4 étages et un corps de maison à 3 étages, plus la terre seigneurie de la Rodde.

Marguerite de la RODDE dans son testament du 21/02/1647, donne un legs de 10 livres à sa mère qu'elle dénomme effectivement Anne de la RODDE.

Claude d'OUIDES, étant veuf, réclamera le 30/03/1668¹⁹[19] en tant qu'administrateur de ses enfants et de + Marguerite de la RODDE au fils d'Annet de la ROUE, Jean de CHASTEL, en sa qualité d'héritier des biens de Claire de SENEUJOLS. Il l'avait fait assigner devant le balif de Mercœur le 23/10/1667 pour la somme de 1200 livres. Ce legs avait été constitué à sa feu sa femme lors du mariage en 1635 de Marguerite, sa nièce, avec Claude d'Ouides, celui-ci fait ressortir que le domaine de Brangeyres affecté pour le paiement de cette somme appartenant à sa femme, Claire de la RODDE et qu'il était d'une valeur plus que suffisante pour payer ladite somme.

Annet de la Roue était remarié depuis le 04/05/1648 à Isabeau de ROSIERS.²⁰[20]

En résumé Anne de la RODDE, épouse de Antoine AMARGIER, dit seigneur de la RODDE eut Marguerite(1-3-1), épouse de Claude d'OUIDES, Marie (1-3-2) qui reçoit un legs de sa sœur Marguerite en 1647, et Pierre(1-3-3) qui lui donne un legs lors de son mariage en 1635.

Marguerite de la RODDE testa en 1647 et mourut vraisemblablement décéda peu après, Claude d'OUIDES veuf se remaria avec Jeanne DESCHAMPS, la date de ce remariage n'a pas été trouvée, ils eurent une fille Anne Gabrielle d'OUIDES, née au Puy le 21/02/1655 qui épousa le 11/11/1676 M. François Philibert CHAUCHAT, fils d'Antoine CHAUCHAT et Louise d'APCHIER²¹[21]. Jeanne DESCHAMPS, devenue veuve épousa en 2^{ème} noces le 14/01/1676, dans la paroisse de St Pierre Latour du Puy, Jacques SURREL, veuf de delle Magdeleine CHASTEL de SERVIERES, balif au Bouchet St Nicolas. Jeanne DESCHAMPS habitait alors au Puy, dans la paroisse de St Pierre Latour (église actuellement détruite qui se situait un peu en dessous de l'actuel séminaire). Présents au mariage : M. Claude PARANT, sieur de la Roche SAUNIERE(La Roche de St Christophe sur Dolaizon), Claude CHIROL, avocat (du Fieu x Gabrielle SURREL), beau-frère de Jacques et Jean SURREL, (sieur de Fonrojet x Catherine SERRÉS son frère.

Notons que les patronymes de : de la RODDE et SENEUJOLS sont employés, indifféremment l'un pour l'autre.

Lorsque Marguerite de la RODDE, épouse de Claude d'OUIDES, fit son testament en 1647, elle donne un legs à sa mère Anne de SENEUJOLS, qui est aussi Anne de la RODDE, elle donne aussi un legs à une de ses sœurs, Marie de la RODDE, qui serait donc une autre fille d' Antoine AMARGIER dit de la RODDE et d'Anne de la RODDE, dite de SENEUJOLS. Il est fait mention en outre d'une Marguerite de la RODDE qui reçoit aussi un legs mais pour laquelle le lien de parenté n'est pas indiqué.

Le 06/11/1624²²[22] delle Anne de SENEUJOLS (alias de La Rodde), veuve de noble Anthoine de la RODDE, sieur de Mondasse, ayant l'éducation de ses enfants et noble Pierre de la RODDE, son fils aîné, héritier de son père vend à honnête homme Antoine de LANGLADE, docteur en médecine, sieur de la Valette les cens autrefois tenus par Pierre et Antoine AMARGIER, père et fils, à Saugues.

18[18] 24 J 88 ADHL. Contrat de mariage de Marguerite de la RODDE et de Claude d'OUIDES, du 07/06/1635 reçu par M^o LANGLADE, notaire royal à Saugues.

Noble Claude d'OYDE, écuyer, seigneur dudit lieu, y habitant, paroisse d'Alleyras fils à feu noble Jacques d'OYDE et de delle Anne de St HAON, d'une part, et demoiselle Marguerite de la RODDE, fille à feu noble Antoine de la RODDE, sieur de Mondasse et delle Anne de SENEUJOLS (qui est aussi de la RODDE), fille d'Alexandre de la RODDE et de Marie de PALLADUC) habitant au Plantas (Saugues) d'autre part. Figure dans le contrat le legs de 300 livres donné par Marie de PALLADUC, aïeule de Marguerite de la RODDE le 16/12/1627 (acte reçu par M^o MONTEYMAR, notaire du Puy, pas de dépôt.), elle en donne acquit à noble Pierre de la RODDE, s

eigneur des Plantas, son frère, avec l'accord de son futur mari. Cette donation faisait suite à la cession de tous les biens de noble Anthoine de la RODDE, son père (il s'agit d'Antoine, sieur de MONDASSE, gendre de Marie PALLADUC et de sa mère, Anne de SENEUJOLS à Pierre, son frère. Celui-ci pour l'amitié qu'il porte à sa sœur lui constitue une dot de 1.500 livres, dont 650 livres fut présentement versées, Pierre de la RODDE, semble avoir été avantagé par ses parents. Demoiselle Claire de la RODDE (1-4), tante de Marguerite, lui donne 1.200 livres à verser à son décès. Cette somme comprend un légat verbal à elle fait par Marie de PALLADUC en déduction des arrérages de pension sur la seigneurie de Brangeyres (à défaut d'avoir connaissance de l'acte antérieur, cette mention n'est guère compréhensible). Pour L'augment de dot en cas de prédécès de son mari, Marguerite de la RODDE recevra 200 livres, son mari pour sa part recevra un augment de dot 100 livres en cas de prédécès de son épouse. Marguerite de la RODDE en contrepartie des 1200 livres devra tenir quitte, sa tante, demoiselle Claire de SENEUJOLS (ou de la RODDE) du legs donné par ladite PALLADUC, sa mère, au profit de sa nièce, Marguerite de la RODDE. Fait au château des Plantas. Sont présents : noble Jean de la RODDE, seigneur de St Haon (son oncle x à Ysabeau de St HAON), noble Claude de CHASTEL, sieur de Servières (oncle marié à Blanche de la RODDE), Claude de CHASTEL, sieur de Landos, noble Louys ROCHEFORT, prieur d'Alleyras (pourrait être le fils de Pierre de ROCHEFORT x Marguerite AMARGIER), noble Claude de Bar (illisible), noble Pierre de LANGLADE, sieur de la Vialle. L'acte fut enregistré au registre du greffe de la sénéchaussée d'Auvergne à Riom le 17/08/1635.

19[19] M^o ROBERT, 3^e 317-8 ADHL.

20[20] Comte Albert de REMACLE.

21[21] Voir « A MOI AUVERGNE » CGHAV n° 82 (1997) et 117 (2006).

22[22] 24 J 403 ADHL.

En fait Antoine de la RODDE mari de Anne de la RODDE, dite de Seneujols était un Amargier de la RODDE, de Beauregard. Leur château se trouvait près de Saugues.23[23]

1-3-Claire x le 16/05/162124[24] **Annet de la ROUE**, sgr et baron d'Usson, fils émancipé de Marc HERAIL de la ROUE et de feu Suzanne de ROCHEBARON. La mère de Marc HERAIL était Jeanne de la ROUE X 1543 avec Pierre René d'HERAIL, de Pierrefond. Suzanne de ROCHEBARON était fille de François et de Jacqueline de LEVIS.

Claire de la RODDE est dite dans le nobiliaire du Velay, fille de Jean II de la RODDE et d'Ysabeau de St HAON, ce qui est inexact, puisque son frère Christophe de la RODDE la couche sur son testament en 1619, à cette date elle n'était pas encore mariée.

Son testament est du 13/09/1647 elle est malade d'une pleurésie, étant dans son lit en son château de Brangeyres, elle a déjà fait un testament auprès M° Jean AUZERAND le 07/01/1643, il s'agit en fait ici d'un codicile. Ses oeuvres pies : elle donne 30 livres aux prêtres et chanoines de la collégiale St Médard de Saugues, pour une messe des morts annuelle, à haute voix avec diacres et sous diacres, au couvent de Ste Ursule 30 livres, et faisant suite à un pacte passé par elle et son mari avec un conseiller et juge au présidial de Riom et M° Jean FANY qui lui a rendu des services, ils toucheront les fruits et les rentes de la seigneurie de Brangeyres Son héritier n'est pas cité, son mari devait figurer dans son testament de 1643 car n'ayant pas d'enfant, c'est lui qui eut à payer des legs, entre autres en 1635 celui fait à Marguerite de la RODDE, femme de Claude d'OUIDES.

Elle donne à sa chambrière Antoinette CHABANEL 45 livres et un cestier de seigle qu'elle lui doit tant par prêts que gages et des petites sommes à différentes personnes citées.

Le 08/11/1656 Annet de la ROUE promet de payer les légats faits par sa 1^{ère} femme25[25].

Le 21/03/1656 Annet de la ROUE vend et échange le domaine de Brangeyres (le détail de cet important domaine est donné) avec Jean de CHASTEL de SERVIERES contre « le pré de la directe » de GIBERGES qui comporte des droits seigneuriaux, plus semble-t-il une soulte de 1.000 livres qui doit revenir à Annet de la ROUE. Acte fait à Allègre dans la maison de M° Antoine ROUBERT en présence de M° Claude GRELLET, notaire royal et lieutenant d'Allègre.

1-4 Christophe, sans postérité, né le 11/02/602, enfant posthume p. Christophe de la RODDE (son oncle ?) m. delle Anne de LESTRANGE ; il teste le 11/11/1619 26[26]

23[23] 24 J 209 Antoine AMARGIER, sgr de Beauregard testa en 1580, son épouse est Louise de St HAON. Les parents de cet Antoine étaient Jean AMARGIER et Catherine VASSEIL, Claude, le fils d'Antoine est son héritier (celui-ci est marié depuis 1574 à Françoise d'APCHIER, fille naturelle de François Martin et de Antoinette FABRESSES). Parmi les enfants cités dans le testament d'Antoine en 1580, il n'y a pas de Pierre, son fils Claude eut par contre un fils Pierre et peut-être aussi Antoine x Anne de SENEUJOLS ou de la RODDE. Il n'est pas facile de placer tous ces personnages, en raison des mariages qu'ils contractaient entre eux à chaque génération.

24[24] 24 J 88-89 ADHL, c.m. du 07/05/1621 entre Messire Annet de la ROUE, fils de Messire Marc de la ROUE) et Claire de la RODDE, assistée de Claude CHASTEL, son oncle de Senejon (Séneujols), elle est fille de + noble Alexandre de la RODDE et de delle Marie PALLADUC, dame de Plantaz, assistée de noble Benjamin de la RODDE, sieur de Fraissenet et de Claude de CHASTEL seigneur de Servières et Monchauvet. Annet de la ROUE reçoit 24.600 livres de son apanage que le seigneur Gaspard de la ROUE, son frère aîné lui doit.

25[25] Légats faits par sa 1^{ère} femme, Claire de la RODDE, (testament du 16/09/1647 reçu par M° BERAUD,

Saugues) soit 30 livres pour une fondation de messes au vénérable chapitre de Saugues et le legs fait par sa 2^{ème} femme épousée le 04/05/1648 : delle Ysabeau de ROSIERS (testament du 28/10/1655), fille de Jacques et de Fleurie de ROCHEFORT, d'un même montant.

24J 88-89 ADHL, lorsque Claire la RODDE se marie, son père est décédé, son futur époux, Annet de la ROUE promet de venir comme « gendre et enfant adoptif » dans la maison de ladite PALLADUC, en son château de Brangeyres, il apporte tous ses biens soit 24.600 livres de son apanage dont 21.000 livres seront employées pour payer les dettes de ladite PALLADUC et de sa fille, la seigneurie de Brangeyres, étant hypothéquée, ladite PALLADUC donne à sa fille et à son gendre, la seigneurie de Plantas qu'elle avait acquise lorsqu'elle était veuve, avec droits et justice haute moyenne et basse. Sont présents : Benjamin de le RODDE (frère d'Alexandre) Antoine de SINZELLES des Plantas, Claude de CHASTEL (beau-frère x Blanche de la RODDE et Charles Jean de BRIOUDE.

26[26] Testament de Christophe de la RODDE du 11/11/1619, dans la chambre basse du château de Seneujols. Il demande à être inhumé dans l'église paroissiale de Seneujols, son héritière universelle est sa chère et honorée mère, delle Marie de PALLADUC. Il donne 150 livres à chacune de ses deux sœurs Jeanne, mariée à Jacques de VERTOLAYE et à Claire, qui n'est pas encore mariée.

2-Pierre de la RODDE qui suit :

3-Benjamin de la Rodde, chevalier, sgr de Freycenet (Saugues) sa mère lui fit donation par acte du 13/12/1605, 27[27] elle lui donna la seigneurie de la Fargette (St Prejet)28[28] marié le 19/10/10/1601 à Claudie ANDRE ou ANDRIEU , fille de Vidal, écuyer et d'Isabeau AUSSAIGE.

Il fut l'auteur de la branche établie en Bourgogne (voir nobiliaire du Velay.)
Benjamin figure dans l'arrêt du Parlement de Toulouse en 1617.

4-Christophe de la RODDE, chevalier, sgr de Lavaur (St Pal de Chalencon) et de Brangeyres marié le 23/05/1610 à **Marguerite de la RODDE de St HAON** .

Le 28 octobre 1605, il reçoit la permission de prendre la place de Brangeyres, concédée par sa mère à condition qu'il prenne le nom et les armes de Brangeyres. Fondation du 28/06/164329[29].

5-Marie de la RODDE x Jacques BOULE (ou BAUDE) écuyer, sgr des Plantas, lors de son mariage sa mère lui donne la seigneurie des Plantas et de Brugeyres sous réserve d'usufruit, donation vraisemblablement révoquée car Jeanne de SINZELLES donne par la suite ces seigneuries à son fils Christophe en 1610.

Nous trouvons par ailleurs dans « Remacle, tome1 p. 120 », une Marie de la RODDE mariée à Jean d'AUZOLLES, écuyer, seigneur du Serres, de la Chapelle Laurent, de Loubars et lieutenant général du duché de Mercoeur, le 30 juillet 1589 celui-ci fit son testament le 7 janvier 1623 en faveur de son fils puîné François d'AUZOLLES, il donne seulement 2.000 livres à son fils aîné, Jean.

6-Anne de la RODDE mariée le 22/03/1585 (la date est donnée dans l'arrêt de 1617) à **Sébastien FALCON**, chevalier et seigneur du Villaret. Il est créancier de Jean de la RODDE, son beau-père.

C'est Pierre de la RODDE (le cadet de Seneujols) qui versa une partie de la dot de sa sœur en 1589 au sieur FALCON.

7-Blanche de la RODDE (+15/03/1665), x le 31/08/1594 Claude de CHASTEL (+ 10/03/1651, fils de Claude, écuyer, seigneur de Servières (Saugues), le c.m. est du 12/08, fait au château de Seneujols devant M° Medard JULIEN, notaire de Saugues (pas de dépôt) et M° Villard (pas de dépôt). Blanche reçoit 1.000 écus d'or, de son père et 100 écus d'or, de sa mère, son père lui donne la métairie de Servière-Monchauvet. La mère de Blanche, Jeanne de SINZELLES fait une donation d'une rente perpétuelle à Claude de CHASTEL le 08/08/1608 sur sa seigneurie de Brangeyres.

Testament de Claude de CHASTEL en 1602.30[30]

Claude de CHASTEL figure dans l'arrêt de 1617 comme créancier de Jean de la RODDE.

8-Isabeau de la RODDE, religieuse au couvent St Pierre de Blesle, novice bénédictine en 1594. Elle vendit le 3 septembre 1608 à son beau-frère, Claude CHASTEL, ses droits légitimes pour une pension viagère de 10 livres et 620 livres payables en une fois.

2) Pierre de la RODDE, dit le cadet de Seneujols, chevalier, sgr de Chateauneuf et du Bouchet St Nicolas, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers, commandant pour le roi à Solignac, marié par c.m. du 09/01/1586 à **Jehanne ARNAUD**. Il testa le 24/03/1599.

Nous n'avons ni le c.m de Jeanne ARNAUD, ni son ascendance, elle était dite d'AUTEYRAC, mais les informations données au sujet de cette famille sont très fragmentaires.

Pierre de la RODDE est très connu pour ses exactions pendant les guerres de Religion, combattant tour à tour dans les rangs des ligueurs et ceux des royalistes, il tua en 1591, le baron de St VIDAL, chef des ligueurs31[31]

A noble Jean de la RODDE de CHATEAUNEUF, son cousin germain, ses chevaux et ses pistolets (fils de Pierre de la RODDE époux de Jeanne ARNAUD)

A Louise TEMPERE, 18 livres pour récompense des soins donnés pendant sa maladie.

A M° François MONDOT, docteur et avocat du Puy, pour services rendus 100 livres.

27[27] M°CHABANEL du 13/12/1605.

28[28] I.R. reg. 98 f° 258

29[29] M° Jean CLEMENT 1 F 69.

30[30] 24 J 13.

31[31] Les mémoires de Jean BUREL chroniqueur de l'époque(1574-1603) relate ainsi les faits : La mort du sieur de St Vidal par Pierre de SENAJON(SENEUJOLS) et le sieur de CHATTE(de CHASTE) : « Le 25^{ème} de janvier ... au-dessus de la croix du pont des Trôlas (pont d'Estroulas à Espaly-St Marcel près le Puy) tandant à Polignac(Polignac) où noble Anthoyne de la TOUR, seigneur et baron de St VIDAL, fina ses jours, et ce fust par les mains de stillà(celui-là) qu'il avoict porté à fons (sur les fonts baptismaux) nommé monsieur Pierre de SENAJON on le recognut pour son parrin, ly ayant bailhé le premier coup de la mort, comme de mèsme le sieur de CHATTE, bien qu'il ly ussent promis la foy, vellà les bon catholicques comme ilz se cognoissent ! ».

Le baron de St VIDAL eut le 3 mars de grandioses cérémonies funéraires, y assistèrent une foule immense, tous les corps constitués, sa garde personnelle, avec torches et armoiries, ceux de la Ville, ceux de la Justice et même des particuliers avec torches, tous les seigneurs ligueurs du pays et de nombreuses personnalités ; sa

fut assiégé dans son château du Bouchet St Nicolas le 14/12/1602 par le Vicomte de POLIGNAC, « car il contrevenait à la paix », voyant qu'il ne pouvait résister, Pierre de la RODDE se sauva et se réfugia auprès de son cousin, le seigneur de BAINS chez qui il mourut au mois de septembre 1603 et d'après Jean BUREL « avec grande repentance³²[32]. Son château du Bouchet St Nicolas fut rasé.

Au sujet de Pierre de la RODDE ³³[33]aurait doté le Bouchet St Nicolas d'une église (actuellement maison d'habitation ; à l'époque de la note vers 1857, elle était encore consacrée au culte, Il l'avait fait décorer de peintures à fresques, qui en 1857 étaient dissimulées sous un badigeon) Jacques de SERRES, évêque du Puy, l'avait bénite. Cette construction est datée de 1596, elle possédait un clocher bas. Dans une chapelle de cette église dédiée à St Jean se trouvait le tombeau des barons de St HAON.

Outre les nombreuses fondations pieuses, l'auteur dit avoir trouvé une fondation faite en 1629 par Jeanne ARNAUD, en 1629 pour le repos de l'âme de son mari, Pierre de la RODDE.

La cure possédait la dîme sur les terres de Lastrounes, de l'Herm et de Monchan. A l'occasion de la bénédiction d'une cloche le 15 novembre 1671, le parrain, Mr. SURREL (Claude ?) de Monchan fit don d'une chasuble noire à ses armes, la marraine, dame Marie JULIEN, sa mère, originaire du Chier, de Solignac offrit une belle nappe ornée de riches dentelles

Du couple l'armorial de Languedoc ne cite que 3 enfants : Jean, Angélique et Marguerite, en fait eurent au moins 7 enfants :

2-1-Jehan II. Il figure sur le testament de sa sœur Angélique. Légataire de son père par testament du 24/03/1599. Capitaine de cavalerie. Il est seigneur de Séneujols, de Rochefort, du Bouchet St Nicolas (il figure sur l'arrêt de 1617 comme fils de Pierre de la RODDE et de Jeanne ARNAUD qui est en vie) marié le 24/14/1620 à delle **Ysabeau de St HAON**, fille de Claude et d'Antoinette de GAULTIER, unique héritière de la baronnie de St Haon qu'elle apporta à son mari. Ses fils Jean III de la RODDE et Louis furent maintenus dans leur noblesse le 30/09/1669.

Ysabeau de St Haon partagea la seigneurie de St Haon avec son beau-frère, André SURREL de Moncham, qui avait épousé, Marguerite de la RODDE, fille de Pierre et de Jeanne ARNAUD.

Le 03/07/1622, Jean de la RODDE est sur le point de faire un procès à delle Marie de PALLADUC, veuve de Alexandre de la RODDE, seigneur des Plantas, son oncle et à noble Annet de la ROUE, seigneur d'Usson et de Brangeyres mari de delle Claire de la RODDE (sa cousine germaine). Il est indiqué qu'il avait entendu dire que delle de SINZELLES, son aïeule, avant son décès avait fait plusieurs aliénations et dettes qui auraient diminués les droits héréditaires légitimes. Claire de la RODDE et son mari auraient donnés 21.000 livres pour payer les dettes, mais par ailleurs ils avaient reçu de Jeanne de SINZELLES les terres de Plantas et de Brangeyres. Pour éviter un procès, Ils transigent et Jean de la RODDE se contenta de 1.000 livres. Fait au château des Plantas.

Jean de la RODDE fut accusé³⁴[34] d'avoir assassiné François SARDON (x Marie ROUELLE), père de Claude SARDON, (x Jeanne MONDON teste le 27/09/1632)³⁵[35] procureur fiscal du cardinal

famille s'était déplacée ainsi que celle de son épouse, Etaient présents entre autres : Claude de la RODDE, baron de St Haon, Jean MOTIER de CHAMPETIERES (x 1578 avec Anne de MONTMORIN), Guyon de Belvezet(x 1581 avec Jeanne d'ARPAJON), Monsieur de VERGEZAC, François de POLIGNAC, sieur d'Adiac.

Le corps du baron de St VIDAL était recouvert d'un drap de velours noir, porté par quatre consuls. Il y eut 2.000 torches ou cierges, toutes les cloches sonnèrent pendant 8 jours, matin midi et soir.

Le 10 septembre 1599, le duc de VENTADOUR, Gouverneur du pays de Languedoc et la duchesse, sa femme, vinrent au Puy. A cette occasion, les chefs « islier » (de quartier) donnèrent des livrées à ceux qui devaient défilé : rue Panessac ils reçurent des chapeaux et écharpes orangés, ceux de la rue Courrierie, souliers et chapeaux verts, ceux de la rue St Gilles, chapeaux violets etc.

Ce jour là il y eut lieu une altercation entre Claire de St POINT, veuve du baron de St VIDAL (mort depuis huit ans) et Pierre de la RODDE. La veille les VANTADOUR, avaient couché chez ce dernier au Bouchet St Nicolas. La veuve de St VIDAL, rue des Farges, vint au devant de Pierre de la RODDE l'appelant « Maron, murtier qu'as tué monsieur de St VIDAL, mon mary, poltronnement », elle voulut se jeter sur lui pour le faire mourir, mais il s'enfuit.

³²[32] Les châteaux historiques de la Haute Loire par JOURDA de VAUX et mémoires de Jean BUREL chroniqueur de son temps.

³³[33] D'après A. FOURTIER

³⁴[34] 1 H 108, archives de Hôtel Dieu.

³⁵[35] Testament M^o MARTIN 3 E 5-1, Jeanne MONDON x Claude SARDON a 2 fils : François et Pierre ainsi qu'une belle-sœur Jeanne SARDON x Claude MESSE, de St HAON qui est donc la fille de François + assassiné en 1632.

A défaut de registres inexistants à compter de 1730 sur St Haon à cette période, nous avons relevé un acte passé le 28/10/1657, par Claude GAZANION, dit procureur fiscal au mandement du Bouchet St Nicolas qui donne quittance à Claude SARDON pour la dot que celui-ci a constitué à son fils marié à Marie GAZANION (M^o St HAON 3 E -380 -1) son père est Claude SARDON). Sans pouvoir être sûre des lien de parenté, un François SARDON testa le 10/04/1663 est cité comme étant marié à Louise de la RODDE ; un Pierre SARDON x Marie CHAUCHON (+ 23/11/1699) ce Pierre est dit fils de Claude, ce qui laisserait supposer qu'il s'est marié 2 fois, étant veuf de Marie GAZANION (?) Enfin il y a un Pierre SARDON cité comme marié à Jeanne d'OUIDES qui ont des démêles le 30/04/1693 avec Jeanne DESCHAMPS veuve de Jacques SURREL (1 H 26) au sujet de la

de RICHELIEU pour des biens qu'il possédait au Bouchet St Nicolas (Claude SARDON et son père habitaient à Mazembrard(paroisse de St Haon) et d'avoir usurpé des biens de l'église qui appartenaient à l'abbaye de la Chaise-Dieu avec ses gens armés dont il était ordinairement accompagné ; N'ayant pas trouvé Claude SARDON, ils assassinèrent son père François SARDON à coups de hallebardes et pistolets, de ces crimes le Prévost Général du Languedoc fut informé le 27/08/1632.

Pour cela il fut condamné le 20/11/1632 à être roué sur la place publique du Puy après avoir fait le tour de la ville puis porté aux fourches patibulaires ; comme il ne fut pas appréhendé car il se cachait, il fut mis en effigie, « représenté le plus naturel possible » sur un tableau attaché à une potence placée sur la place publique du Puy, ses châteaux et maisons devaient être détruites même ses maisons de St Haon et du Bouchet St Nicolas.³⁶[36]

Or par la suite il fut reconnu innocent par Claude SARDON lui-même, fils de François SARDON qui avait été assassiné ainsi que pour les vols commis dans sa maison. Claude SARDON ajoute même n'avoir voulu faire aucune poursuite ; il s'agit d'un acte du 07/08/1642, fait à Cayres- la- Ville devant M.M° Pierre MARTIN, docteur et avocat à la sénéchaussée du Puy, M° Pierre PEYRET, procureur en ladite sénéchaussée et M° Antoine BRUNEL, conseiller du roi et magistrat à la Sénéchaussée du Puy, il appartenait à M° Antoine PEYRET notaire royal à Cayres de notifier les présentes.

Entre temps, en effet, l'arrêt du Parlement de Toulouse avait été cassé à Paris sans égard pour les jugements du parlement de Toulouse, ceci à la suite d'une requête présentée par le sieur de St HAON qui se plaignait de n'avoir pas été entendu

Que pouvait faire Claude SARDON, sinon s'incliner ?

On note que Claude SARDON eut plusieurs enfants de son épouse dont un fils François qui épousa une Louise de la RODDE (que je n'ai pu placer). Nous trouvons aussi sur Mazembrard un Pierre SARDON x Jeanne d' OUIDES vers 1690, celle-ci pouvant être la fille de Claude d'OUIDES et de sa 1^{ère} femme Marguerite de la RODDE, elle figure non mariée en 1647 sur le testament de sa mère.

2 2-Angélique, testament du 15/04/161437[37] x **Simon BARRET**, écuyer aux Gardes du Roi, et de sa majesté habitant le Puy (fils de Pierre). Angélique n'est pas née au Bouchet St Nicolas mais à Solignac le 19/10/1592, où son père était en garnison, son parrain noble Baltard de ROCHEFORT, sa marraine demoiselle Marguerite (néant).

Elle testa le 15/04/161438[38]. Son cher et bien aimé mari, Simon BARRET, est son héritier, sa sépulture et ses honneurs funèbres seront faits à la discrétion de celui-ci. Aux posthumes qu'elle pourrait avoir, elle donne 2.000 livres. Elle donne à Jean de la RODDE et à delle Barbe de la RODDE, ses frère et sœur 30 livres et à delle Jeanne ARNAUD, sa mère, veuve de Pierre de SENEJOLS, pareille somme de 30 livres, au couvent de Ste Claire 18 livres. Le testament est fait au Puy dans la maison de Michel PICHON, M° bonnetier, il sera enregistré.

Grâce à ce testament nous avons connaissance de deux enfants de Pierre de la Rodde et Jeanne Arnaud qui ne figurent sur aucun document.

2-3-Barbe, figure sur le testament de sa sœur Angélique.

2-4-Alexandre x Marie d'AUTEYRAC (cependant Auteyrac semblait appartenir aux de la Rodde !) en 1607.

2-5-Mathieu, dit sieur de Moncham, décédé vers 1640, laisse une veuve, **Suzanne ESTIVAL**, fille d'Antoine, receveur de la baronnie de Vabres pour le compte de Monseigneur le Comte d'APCHIER(Michel. POMARAT, minutes ViLLARD d'Again)

2-6-Marguerite de la RODDE x en janvier 1604 à **André SURREL**, sieur de Moncham du Bouchet St Nicolas, fils de Pierre SURREL et de Catherine St HAON et non de St Haon ; voir descendance plus loin.

Catherine de St HAON est fille d'Antoine, lieutenant au baillage du Velay.³⁹[39]

Marguerite de la RODDE + après 1658, André SURREL + ca 1643.

La pierre tombale d'André SURREL de Moncham se trouve actuellement dans l'église de St Germain Laprade. Elle aurait été emportée par un ancien curé du Bouchet St Nicolas lorsqu'il fut nommé à St

succession de Claude SARDON et de Jeanne d'OUIDES qui pourrait être la fille de Claude d'OUIDES et de sa 1^{ère} femme Marguerite de la RODDE.

³⁶[36] Claude d' OUIDES étant le complice de Jean de RODDE fut aussi condamné à mort par l'Intendant du Languedoc en 1632, il obtint vraisemblablement la même absolution que Jean de la RODDE ; il se maria 3 ans plus tard avec Marguerite de la RODDE.

³⁷[37] M° LOUBET 3^E 286-1.

³⁹[39] M° BRUN : le 20/03/1580 transaction entre le vicomte de BEAUNE et Catherine de St HAON fille de + Antoine, celle-ci mariée à Pierre SURREL du Bouchet St Nicolas.

Germain Laprade, cette pierre tombale ne semblait intéresser personne au Bouchet St Nicolas, il l'installa dans l'église de sa nouvelle paroisse dans laquelle son dépôt est insolite ; la famille de SURREL est totalement inconnue dans cette localité.

Toujours dans la note de A FOURTIER, de cette famille SURREL descendrait en raison d'une alliance avec la famille comtale de Vichy, en Bourbonnais : Madame du DEFFANT dont l'esprit rayonna sous le siècle de LOUIS XV et M. ROCH de VICHY, mort en 1829, évêque d'Autun.

2-1-1 Jean de la RODDE IIIème du nom, chevalier, sgr de St Haon, Rochefort, Cheirac, Romagnac, et Tresmoul, avait par sa baronnie de St HAON, le droit d'assister aux Etats du Velay. Marié le 01/09/1666 à **Anne BARNIER**, fille de Jacques et de Marie FABRE qui habitaient Escublac (il figure à la Bibliothèque Nationale dans les preuves de noblesse du 30/09/1669)

Leurs enfants furent :

2-1-1-1 **Louis**, chevalier de Cheyrac, x 07/01/1692 (c.m. du 08/11/1691) à **delle Jeanne MENINGOT**, veuve de Pierre MEUNIER (fille de + Jean et delle Marie BENOIT, du Bouchet St Nicolas)40[40], peut-être veuf de delle Catherine de CROS épousée le 20/02/168641[41], lui résidait à St Haon et elle, au lieu de Chambotte de la même paroisse, ils étaient personnes libres, mariage se fit entre les mains de Messire Jean FESSE, prêtre et curé de St Haon ; chacun apporte ses biens, il donne à son épouse 1.000 livres en cas de survie. Les noms des parents ne sont pas indiqués.

2-1-1-2-**Jean IV** de la RODDE qui suit

2-1-1-3- autre Jean, chevalier, sgr de Salette

2-1-1-4- N ? x à **Vidal de MARCOUX**, chevalier, sgr de la Tronchère.

2-1-1 2-1Jean de la RODDE IVème du nom, chevalier, baron de St Haon seigneur de Rochefort, Auteyrac et Romagnac habitant à Escublac (St Haon) x 22/02/169142[42]à Pradelles à **Marie BOLINDRAUD de Masclaux**, fille de Jacques de BOULINDRAUD, sieur du Serres et de Masclaux et d'Antoinette de FREVOL (Pradelles) descendant de la famille BOLINDRAUD de Masclaux, sieur du Serre d'Arlempdes43[43] qui suit :

Jacques BOLINDRAUD, était le fils de était Jean BOLINDRAUD, juge d'Arlempdes, cité par le curé du Brignon, Hugues Aulanier en 1653 ; il avait épousé Bonne du ROUSSET, fille de Tannequin et de Jeanne MERCHANT. Nous savons par le curé Hugues Aulanier que les hommes du prieuré de Goudet avaient tué Jean BOLINDRAUD et avait mortellement blessé son fils Vidal. Bonne du ROUSSET qui avait quitté Arlempdes et vivait chez son fils Jacques à Pradelles chargea celui-ci de poursuivre les assassins, à la cour Souveraine de Grenoble, elle donne un acte44[44] le 03/04/1671 pour qu'il fasse le nécessaire et qu'il perçoive à sa place les dédommagements qui seront versés. Elle décède dans l'année.

Descendance de **2-1-1-2-1Jean de la RODDE et de delle Marie BOLINDRAUD** de Masclaux

a)- **Antoinette Henriette** ° 24 décembre 1691, qui épousa le 29/11/1725 Messire **Eustache de FLORIE** de la Tour de Clamouse, paroisse de Chaudeyrac, diocèse de Mende, Il est dit sieur du Cheyla, capitaine au régiment des dragons d'Orléans, fils de feu Messire Pierre Antoine, le nom de la mère a été omis. Sont présents et ont consenti au mariage : Messire Claude de FLORIE de la TOUR, sgr de Clamouse, M. Christophe de la TOUR de FLORIE ; M. Joseph François FREVOL d'AUBIGNAC, Jean François FREVOL, sieur du VILALALRET, d'où sur Pradelles : d'Antoinette- Françoise- Jacqueline, leur 1^{er} ou 2^{ème} enfant qui fut baptisée le 15/05/1727 étant née le 05/02/1727, le parrain fut haut et puissant seigneur François de BERINGHEN, évêque du Puy, comte du Velay, représenté, par son vicaire général, messire Jacques FREDOTAT, la marraine était la grand-mère maternelle, delle Antoinette FREVOLE du Serres (épouse BOLINDRAUD).

b)-**Ysabeau** °19/07/1693 (+ 24/05/1775, 83 ans inh. église.), p. Jacques BOLINDRAUD, sieur du Serres, m. dame Ysabeau REAL, veuve de Sr François FREVOL

c)- **Gabrielle** (aussi Marie) ° 25/06/1694, p. Sr François de MASCLAUX (ou BOLINDRAUD), m. delle Anthoinette FREVOL, religieuse.

d)- **Jean-Pierre** ° 08/07/1695, p. Messire Pierre VEYRAC de Chambonet, curé de Burzet, m. delle Antoinette FAURE, veuve de Sr François FREVOL d'AUBIGNAC.

e)- **François** ° 03/03/1697 ; p. Sr Jean-François de BOULIDRAUD de Masclaux, m. delle Antoinette Henriette de la RODDE, fille du Sr de St HAON.

f)- **Jean Dominique François** ° 03/08/1699, (+ à Aubenas le 10 mars 1742) p. François FREVOL du VILLARET m. delle Antoinette Henriette de la RODDE, x le 10/11/1723 à Marie de PUECH (+ après 1752) fille de Joseph et d'Ysabeau SIMAYE, d'Aubenas.

40[40] Registres paroissiaux du Bouchet St Nicolas ADHL

41[41] M° THIVEL 3^E 322 22.

42[42] E dépôt 304- 25

43[43] Se reporter à la généalogie de la famille BOLINDRAUD, publiée dans la brochure du Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay n°83 1998.

44[44] 3^E 532 227 –Pradelles ADHL.

g)- **Charles** ° 02/10/1700, p. M. Charles de ROMIEU, m. delle Françoise BOUTAVIN. Présents M.M° François BOUTAVIN et M. Julien FORESTIER.

h)- **Jean** ° 11/03/1702, p. noble Pierre de St HAON de la RODDE, m. delle Anthoinette Henriette de St HAON.

i)- **Marianne** ° 06/08/1704, p. Jacques BOLINDRAUD, m. dame Marianne DUCHAMP d'AUBIGNAC.

j)- **Jean Elzear** ° 22/10/1705, p. Jean-François FREVOL, sieur du Villaret, m. delle Elisabeth de la RODDE de St HAON.

k)- **Alexandre** ° 07/01/1707, p ; noble Alexandre de MARCOUL, de la Tronchère m. delle Marie FORESTIER.

l)- **Julien** ° 21/10/1709, p. M.M° Julien FORESTIER, lieutenant de Pradelles, m. delle Marie-Anne de BOUCHARENC, femme de Jean FREVOL de la COSTE. Il entra dans la Cie de Jésus à 15 ans, le 18/04/1724, il teste en 172645[45].

Il est à noter que nobiliaire du Velay ne cite que 6 enfants sur 12.

La CHESNAY des BOIS en cite 5 :

Lors du testament de Jean de la RODDE, le 02/11/1709, il ne restait que 3 fils et 5 filles soit 8 enfants.

En 1725 Jean de la RODDE est décédé, Marie BOLINDRAUD, sa veuve, est en vie ; elle demeurait avec sa fille, Ysabeau de la RODDE dans leur maison de Pradelles.

Marie BOLINDRAUD fit un codicille le 18/11/1751 à son testament du 15/03/1751, elle dit avoir fait il y a 28 ans une donation à Elisabeth (qui doit être Ysabeau) de la RODDE, sa fille, mais en considération du mariage de sa fille qui n'a pas eu lieu, elle ramène la donation de 9.000 livres à 7.000 livres46[46] .

Jean de la Rodde avait eu une fille naturelle Catherine de la RODDE, Marie BOLINDRAUD fut chargée de s'occuper de cette fille naturelle, en effet le 11/01/1740, dame de BOULINDRAUD, veuve de Messire Jean de la RODDE, seigneur et baron de St Haon, pour aider à vivre Catherine de la RODDE, fille naturelle dudit seigneur, veut que ses successeurs lui donne 6 cartons de seigle et une pension viagère qu'elle pourra prendre sur son douaire de Masclaux (Arlempdes) en plus d'une gratification qu'elle lui avait faite47[47].

Le 6/07/1742, delle Catherine de la RODDE fille naturelle de + messire Jean de la RODDE, chevalier, sgr et baron de St Haon, Rochefort et autres place habitant au Puy, constitue son procureur général, Jean SAUZET pour que celui-ci note l'acte de la donation faite par dame Marie BOLINDRAUD, de Masclaux, veuve du baron de St HAON, qui avait promis de verser 500 livres à la dite Catherine en vertu d'une obligation consentie dans un acte passé entre ladite dame et messire Jacques François de la RODDE, sgr de St Haon, fils de + Jean de la RODDE fils, devant + M° AGUILLON, Catherine de la RODDE donne quittance à ladite dame.

D'où l'on constate une fois de plus que dans les familles nobles les enfants naturels ne sont pas rejetés mais son entretenus.

Pour compléter les informations, la consultation à la Bibliothèque Nationale la cote BN 32549 fr donne les renseignements suivants:

Pour justifier sa noblesse, Jean de la RODDE, le 30/09/1669 se dit fils de Pierre de la RODDE et de delle Ysabeau de St HAON mariés du 24/08/1620. Il est du Bouchet St Nicolas.

Son père, Pierre de la RODDE, sgr et baron de Châteauneuf et du Bouchet St. Nicolas a testé le 24/03/1599, son épouse Jeanne ARNAUD (fille de ?) elle est son héritière, elle devait rendre l'hérité à Jean de la RODDE, leur fils.

Pierre de la RODDE était le fils de Jean de la RODDE et de SENEUJOLS et de Jeanne de SINZELLES, mariage du 21/01/1554

Testament de Christophe de la RODDE, seigneur de Seneujols du 22309/1554, son fils, Jean de la RODDE est héritier.

M. Amédée de SURREL (archives familiales- 1899) a donné des notes généalogiques sur la famille de La RODDE (dont il descend par Marguerite de la RODDE, fille de Pierre et épouse d'André SURREL, sieur de Monchan du Bouchet St Nicolas. Un de ses descendants a étudié cette lignée des de la Rodde, jusqu'en 1759 Il indique « que Pierre de la RODDE dit le cadet de Seneujols + le 15/09/1603, testa le 24/03/1599.

Pierre de la RODDE, seigneur et baron de Chateuneuf et du Bouchet St Nicolas, seigneur de Solignac, joua un rôle important pendant les guerres civiles et religieuses en Velay et tua le baron Antoine de St VIDAL en combat livré sur le pont d'Esthroulhas près le Puy (25/01/1591) M. SURREL reprend à peu près ce que ce que Jean BUREL a rapporté.

En 1595, Pierre de la RODDE, écuyer, dit le cadet de Seneujols, seigneur de Châteauneuf, présenta au roi une requête où il disait : « Que depuis longtemps, il s'était voué à son service et à celui de son prédécesseur, avoit fait la guerre aux Ligueurs, dans le Velay, conservé ou conquis et soumis à l'obéissance du roi diverses places de ce pays, fait prisonniers et mis à rançon des ennemis de ce prince, levé des contributions pour solder des

45[45] Nobiliaire du Velay : vie très active- (voir les jésuites d'Aubenas 1601-1762) Il était missionnaire au Puy en 1761 et livre d'Or du Velay.

46[46] M° SAURET.

47[47] 3^E 532-76.

gens de guerre , sous ses ordres, soutenu un siège contre le feu duc de NEMOURS, enfin il s'était signalé par divers exploits durant la guerre civile et s'était signalé avec le sieur de CHASTE, Sénéchal du Puy, en combat singulier contre le feu Sieur de St VIDAL, gouverneur du Velay qui avait été tué ; qu'après la pacification du pays et au premier commandement du duc de VENTADOUR, il avait remis entre les mains des propriétaires la place de Solignac et autres qu'il occupait pour le Roi et licencié les garnisons qu'il entretenait »... « néanmoins que les habitants du Velay, anciens ligueurs zélés qui se rappelaient sa constante opposition à leurs entreprises et à leurs succès, avaient suscité des informations contre lui et particulièrement sur le fait de la mort du feu Sieur de St VIDAL et obtenu durant les troubles, un arrêt du Parlement de Toulouse, dévoué à la Ligue, portant condamnation à mort par défaut et contumace. Qu'après des informations dirigées contre lui par le Sénéchal du Puy et le Prévôt du Velay, malgré le retour à la paix, il était recherché devant ces officiers pour ces faits arrivés pendant les troubles : Qu'il suppliait Sa Majesté, en considérant que tout ce qui lui était imputé et aux gens de guerre sous son commandement avait eu lieu uniquement pour son service et pour s'opposer aux desseins et entreprises de la Ligue d'y pourvoir...

Pierre de la RODDE n'a pourtant pas laissé un bon souvenir de ses agissements auprès de ses contemporains. Cependant le Roi par lettres patentes données à Montceau au mois de novembre 1595, déchargea le Sieur de CHATEAUNEUF (Pierre de la RODDE) et les gens de guerre qui avaient été sous son commandement durant les troubles jusqu'à l'époque où il avait remis sous l'obéissance dudit Prince entre les mains des propriétaires les maisons et châteaux qu'il occupait. Le Roi annula toutes les informations, décrets, procédures et arrêts du Parlement de Toulouse, du Sénéchal du Puy et tous autres officiers qui avaient été donnés à ce sujet. Ces lettres patentes furent enregistrées au Parlement de Toulouse le 19/01/1599 et à la cour du Sénéchal du Puy le 09/02 suivant.

Il donna les 15/08/1596 trois belles lampes d'argent à l'église Cathédrale du Puy et fait une fondation pour les éclairer.

Pierre de la RODDE rendit hommage à Gaspard Armand, vicomte de POLIGNAC entre les mains de dame Philiberte de CLERMONT, dans la chambre de la vicomtesse, au sujet d'un différend qu'il avait à la suite l'achat qu'il avait fait de la justice, et plusieurs cens et rentes au Bouchet St Nicolas, pour lesquels il n'aurait pas payer les lods et prêté reconnaissance envers le vicomte de POLIGNAC⁴⁸[48].

N'empêche qu'en 1603 à cause de ses continuelles exactions le vicomte de POLIGNAC lui donna l'assaut dans son château du Bouchet St Nicolas.

Que reste-t il du château de Seneujols ?

Le château et ses dépendances furent vendus comme biens nationaux, les propriétaires Claude Jacques Vincent de GENESTET et son épouse Marie Louise BESSE, âgés d'une trentaine d'années furent exécutés en 1793, ils laissaient un jeune enfant..

Leur patrimoine fut divisé et vendu, les bâtiments servirent à des fins agricoles, le donjon perdit 7 mètre de hauteur et fut transformé en étable, des fresques achèvent de disparaître, pièces d'habitation furent plus ou moins défigurés elle comportent de beaux plafonds à la française et servent de débarras, Des constructions nouvelles dans la basse-cour enclavèrent la chapelle du château qui avait été dévastée à la Révolution. Les seules vestiges intéressants sont le portail d'entrée, ses mâchicoulis ses courtines et ses canonnières, son escalier d'honneur et une vaste grange. On retrouve des pierres du château réemployées dans le village de Seneujols et de Bonnefont.

Descendance de Marguerite de la RODDE et de André SURREL x ca 1600, du Bouchet St Nicolas.

Vidal SURREL, Baillif du Bouchet St Nicolas ° ca 1605, (+ 10/01/1664 : « Moi Hugues AULANIER, tome 5, page 93 », après une longue maladie) fils d'André Surrel x delle Marguerite de la RODDE et de Seneujols, dame en partie de St Haon, fille de Pierre de la RODDE et de Jeanne ARNAUD
x delle Marie JULIEN ° 28/12/1611, (+ 27/08/1685), fille de Mathieu JULIEN, Baillif du Chier (Solignac) et de delle Gabrielle de BRENAS(pour les JULIEN voir .

Pour les SURREL du Bouchet ST Nicolas l'étude publiée en 1989 n° 56 « A MOI AUVERGNE » est à compléter par couple.

Claude de SURREL de Moncham ° 18/11/1640 au Bouchet St Nicolas (+27/07/1723), avocat au Parlement, co-seigneur et parier de St Haon

X 13/01/1670 avec delle Marguerite BOUTAVIN ° ca 1652 , fille de M° Pierre BOUTAVIN, juge de Pradelles, conseiller du roi, seigneur de MORTESAIGNES et de delle Françoise BRUNEL.(pour les BOLINDRAUD voir « AMOI AUVERGNE » n° 83- 1998.

Marguerite SURREL ° ca 1684

48[48] Preuves de la maison de Polignac p.430 livre IV n° 170.

x avec Jacques SARDON, de St Haon x au Bouchet St Nicolas le 23/04/1704, fils de Pierre SARDON et de Marie GAZANION de Mazembrard, fille Claude. (Pierre SARDON est le fils de Claude SARDON contrôleur fiscal dont le père avait été assassiné par Jean de la RODDE en 1632).

Jeanne SARDON ° à Mazembrard (St Haon) (pas de registres paroissiaux avant 1730)
x le 22/09/1734 à Pierre SURREL dit Rouchon ° 07/01/1706, fils de Jean SURREL et de Jeanne LAC, du Bouchet St Nicolas.

Marie SURREL ° 02/02/1738 au Bouchet St Nicolas (+ 26/10/1777)
x ca 1765 à Joseph BENOIT° 21/04/1731 + 24/09/1793, fils de Jean BENOIT du Bouchet St NICOLAS et de Jeanne BOYER(Pour le BENOIT voir « A MOI AUVERGNE » n° 66 de 1994)

Anne- Marie BENOIT ° 01/03/1767 du Bouchet St Nicolas (+ 19/02/1840).
x Louis GAUTIER° ca 1763 + 01/11/1812, de Chadron, fils de Michel et de Anna DURAND, des Souils d'Arlermpdes, le mariage eut lieu au Puy dans la paroisse St Vosy le 06/03/1791(pour les GAUTIER, étude en cours)

Victoire GAUTIER ° ca 1797 (+ 19/02/1860 à Bessarioux- Le Brignon)
x le 22/01/1822 à Jean-André COMPTE ° le 04/08/1796, à Bessarioux (+ 24/02/1830), fils de Jean-Pierre COMPTE de Bessarioux et Anne Marie MARTIN, de la Borie de Solignac. Pour le COMPTE voir « A MOI AUVERGNE » n° 118 2006)

Anne-Marie Compte ° 05/04/1822 à Bessarioux
x le 31/07/1839 à Victor DENAND ° 09/05/1817 au Besset (Vielprat)+ 25/03/1876 à Bessarioux, fils de Jean-Pierre DENAND du Besset et Rose ITIER,de Jonchères(Rauret).
Pour les DENAND voir « A MOI AUVERGNE » n° 87 -1999

Jean-Victor DENAND ° 10/08/1851 à Bessarioux + le 27/12/1822 au Puy, 22 rue Grangevielle
x le 01/06/1881 au Puy à Marie Pauline JOUVE ° 11/12/1853 à Clermont-Ferrand, veuve de Augustin ROBERT + 31/01/1889 au Puy, fille de Catherine JOUVE, épouse de Antoine GALISSET.

Victor Théodore DENAND° 13/05/1885 à Espaly (+ le 14/12/1929 au Puy)
x le 09/08/1922à Marie, Renée, Théodora, Jeanne ALIROL, du Puy, fille de Célestin et de Gabrielle UZON.
Pour les ALIROL, voir « A MOI AUVERGNE » n° 39- 1987, n° 70 – 1994, 71 -1995.

Etude sur la famille Arnaud :

Armorial du Velay (Georges Paul)

Vielle noblesse.

Armes : azur au lion passant, d'hermine (lias bélier) sur terrasse de sinople, accompagné en chef d'un soleil d'un soleil rayonnant d'or (sceau ADHL G inventaire)

Guillaume Arnaud rend hommage à l'évêque du Puy pour ses fiefs d'Auteyrac en 1296, 1308,1318.

Pierre Arnaud possédait les mêmes terres en 1362.

Preuves de la maison de Polignac (p.31).Pierre Arnaud reconnaît le terroir qu'il a à Auteyrac (Cayres). (p. 344).

Le fort d'Auteyrac est mentionné dès le 21/03/1328, dans l'hommage rendu dans la chambre épiscopale du château d'Espaly par Pierre et Guillaume ARNAUD, frères, damoiseaux à Bernard Le BRUN, évêque du Puy (archives du comte de Polignac, original sur parchemin).

En 1362, Marguerite ARNAUD apporte à son mari Eustache d'AGRAIN les fiefs d'Auteyrac et de Pratclaux

Car Marguerite CHIROL avait pour mère Marie BOYER + ca 1577.

Jeanne Arnaud serait la nièce de Jeanne Arnaud (voir notes de l'abbé PAYARD)

Au sujet de la famille Sinzelles

Jeanne de **SINZELLES** épousa le 21/01/1554 Jean de la RODDE.

Elle était la fille de **Armand de Sinzelles** et de Marie LOUET de CALVISSON.

Pierre et Gabriel de Sinzelles sont présents à son mariage, ils pourraient être ses frères.

Nous trouvons dans l'ouvrage du comte Remacle, tome1 p 51

Le mariage de Jean de, sgr de TILIRON le 05/08/1592 avec Louise de la GARDELLE, fille de Louis, écuyer et de **Marie de SINZELLES**.

p. 242 x de Jacques 1^{er} de Jacques sgr de COPIAC le 04/07/1563 avec Françoise d'APCHIER, fille de Jean, sgr de Billières et de Charlotte de SINZELLES.

Mariage du 11 ou 17/05/1545 de Charlotte, dame de la BAUME fille de Pierre, syndic de la noblesse du Gévaudan et de Claudette de PRUNET (p.51 tome 1) citée p. 425 et 506.).

Archives LANGLADE du CHAYLA: 24 J 66- 71 A.D.H.L.

Charlotte de Sinzelles chargea son héritier de porter son nom et ses armes mêlées, avec le surnom.

Son mari, Jean d'Apchier avait battu les huguenots en 1578.

Il avait testé le 02/01/1574.

Leurs enfants :

4 filles

5 Antoine ° 17/02/1555, tué par les Huguenots en 1578.

6 Jacques qui continua la postérité x 22/04/1577 à Jeanne d'AMBLARD, fille de + noble Jacques sgr de MONTEIL (teste 1582 + 1583) xx le 01/03/1588 à Marguerite de LAURIE.

7 François ° 08/05/1558, chevalier de Malte en 1570, capitaine de 100 arquebusiers, vivait en 1603.

8 Jean ° 17/04/1560, tué par les Huguenots en 1578 au retour des Cévennes avec son père.

9 Jeanne sans alliance

10 Marguerite ° 15/10/1563, célibataire.

11 Claude ° 12/09/1566 + avant 1584

12 Catherine ° 27/09/1567 sans alliance

13 Florie ° 20/08/1569 x en Rouergue

La consultation de la cote Fr. 32549 à la bibliothèque Nationale (extraits des jugements de déclaration de noblesse)

Noble François de Sinzelles teste le 06/12/158, Antoine est son fils

-François de Sinzelles, écuyer est fils de noble Pierre seigneur de la Baume, il est marié du 12/08/1575 a (3^E 421) le 16/02/1598, achat fait par François de Sinzelles des Plantas

-mariage de Gaspard de SINZELLES, fils de Pierre avec d'elle Anne de GANORET (parfois ailleurs de NOGARET, du 0806/1555.

-transaction pour Pierre de SINZELLES, sgr de la Baume du 01/09/15553.s

Testament de Jean de Sinzelles en 1501, Pierre est son fils

Testament de François de Sinzelles le 06/12/1588, Anthoine, son fils, mentionné dans Fr. 32551 B.N.

L'armorial du Gévaudan p.235, donne ceci :

En 1195, cité Bertrand de Sinzelles

On ignore si Armand de SINZELLES de Fraissenet, seigneur de Sinzelles était de l'ancienne maison de Sinzelles.

Gouin de SINZELLES, sgr de Condres fonda la chapelle Ste Catherine à St Bonnet de Montauroux en 1459.

Pierre qui suit eut une sœur Claude x 1480 à Antoine de CHASTEL, la terre de Condres passe alors aux de CHASTEL.

Pierre de SINZELLES, sgr de la Baume (Alleyras) testa en 1501 X ?

Il est le père de Claude (en fait Armand de SINZELLES, sgr de Brangeyres et des Plantas) qui épousa le 21/01/1554 Marie LOUET de CALVISSON Ils eurent Jeanne de SINZELLES x à noble Jean de la RODDE, ils reçurent la terre de Brangeyres.

Gabrielle Denand, revu le 26/07/2007.
